

## ACTUALITÉS

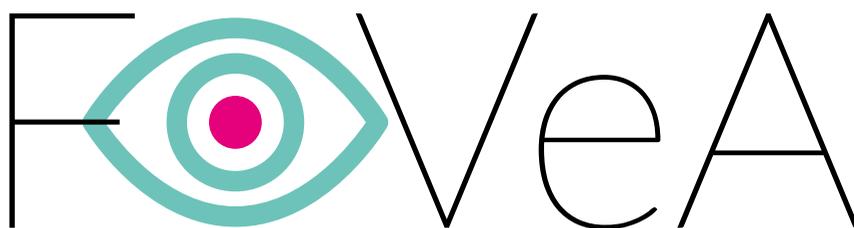
Présentation du dispositif  
« Ma procuration »  
Aménagement paysager  
du cimetière de  
Pellouailles-les-Vignes

## CULTURE

Le premier grand  
concours d'épouvantail  
de Verrières

## VIE ASSOCIATIVE

Des nouvelles des  
associations verroises



FOVeA, magazine d'information | [verrieresenanjou.fr](http://verrieresenanjou.fr)

N° 23 | Avril 2021



ZOOM

Budget 2021 : un budget maîtrisé et prudent

AVRIL 2021



# SOMMAIRE

## 4-5 ..... ACTUALITÉS

Présentation du dispositif « Ma procuration »  
Aménagement paysager du cimetière  
de Pellouailles-les-Vignes

## 6 ..... SOCIAL

Agir handicap  
Le violentomètre, un outil pour mesurer  
la violence dans un couple

## 8-9 ..... FIER D'ÊTRE VERROIS

Max Guittard, le compagnon

## 10-13 ..... ZOOM

Budget 2021 : un budget maîtrisé et prudent

## 14 ..... CULTURE

Le premier grand concours d'épouvantail  
de Verrières

## 16-17 ..... VIE ASSOCIATIVE

Des nouvelles des associations verroises

## 18-19 ..... VIE ÉCONOMIQUE

Club de l'emploi 18 janvier au 19 février, bilan...  
métamorphose des participants !  
Les ados de l'Espace Jeunesse en vacances  
studieuses... à la découverte des « métiers  
du commerce »

## 20 ..... TRAVAUX

Le tour des travaux  
Le groupe scolaire Jean de la Fontaine

## 21 ..... VOIRIE

Du côté de la voirie, raccordements, nettoyages  
et remises en état se poursuivent

## 22 ..... TRIBUNE VIE ASSOCIATIVE

Associations : entre doutes et espoirs

## 22 ..... TRIBUNE LIBRE

Libre expression politique



**FOVeA**, Magazine d'information  
de Verrières en Anjou

Directeur de la publication : François Gernigon

Rédaction : Xavier Ferreira dos Santos, Responsable  
service communication

Crédits Photos : Commune de Verrières en Anjou,  
Gérard Marteau, Joël Clatot, ASSSA Tennis,  
Loir BC, Cristof

Design graphique : MB

Impression : Setig-Abelia

Imprimé à 4 000 exemplaires

Contact : communication@verrieres-anjou.fr

Dépôt légal à parution

## ÉDITO



François Gernigon (au centre) maire de Verrières en Anjou, entouré de Geneviève Stall, maire délégué de Saint Sylvain d'Anjou et Jean-Pierre Mignot, maire délégué de Pellouailles les Vignes.

Photo de couverture : Samedi 13 mars, les Verrois inscrits se sont retrouvés pour participer à la plantation de la forêt participative citoyenne.

## MAIRIES



Place de la mairie  
**Saint Sylvain d'Anjou**



02 41 21 12 82



mairie@verrieres-anjou.fr



Lundi de 14h à 17h

Du mardi au vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Samedi de 9h à 12h



65 rue Nationale  
**Pellouailles les Vignes**



02 41 76 70 35



mairie@verrieres-anjou.fr



Du lundi au vendredi de 14h à 17h30

Samedi de 9h à 12h



Ouverture de l'agence postale de la mairie de

Pellouailles les Vignes du lundi au vendredi

de 14h45 à 17h30 et le samedi de 9h30 à 12h

En cas d'urgence et, uniquement en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, une astreinte téléphonique est mise en place au : 06 71 59 52 18

## Un budget 2021 entre prudence et maîtrise

Le 23 mars dernier, le Conseil municipal a voté le budget communal 2021. Un budget que nous avons voulu maîtrisé et prudent. Maîtrisé car chaque élu l'a élaboré avec les agents en charge de leurs domaines de compétence, dans le respect de la lettre de cadrage que nous leur avons envoyée. Prudent, car nous ne disposons pas encore du produit de nos recettes fiscales transmis par le centre des impôts.

Il est hors de question d'augmenter les impôts et nous avons donc travaillé sur des propositions de budget par service « plancher », plutôt que « plafond », afin de ne pas perturber nos équilibres budgétaires.

Un budget qui doit nous permettre de mettre en œuvre notre programme. Les investissements 2021 concernent à la fois les travaux de rénovation de notre patrimoine, notamment ceux de l'école Jean de la Fontaine, et ceux destinés aux projets structurants nécessaires aux besoins des Verrois, comme la construction de la troisième salle de sports. Nos priorités iront aussi à la sécurisation avec, notamment, la vidéoprotection et les nouvelles pistes cyclables, dont le dossier est en cours d'approbation tant au niveau local que départemental. Autre priorité, le soutien aux associations, dont les actions favorisent le vivre ensemble.

L'actualité de ce mois d'avril est également marquée par l'accélération de la vaccination. L'ouverture annoncée d'un centre de vaccination au Parc Exposition d'Angers (sur le territoire de Verrières) devrait permettre d'atteindre les résultats sanitaires attendus afin de nous autoriser à retrouver progressivement une vie normale.

Les dernières consignes données par le Gouvernement nous montrent malgré tout que nous devons rester prudents et respecter, plus que jamais, les gestes barrières.

Mais quoiqu'il arrive, nous restons confiants et nous continuons à préparer nos événements festifs.

Verrières au printemps, l'ouverture du Château à motte, Littéralement sport, autant d'événements que nous préparons, quitte à décaler leur programmation suivant l'évolution de la situation sanitaire.

Nous restons également positifs, en réfléchissant à d'autres formules pour pouvoir vous offrir, à nouveau et nous l'espérons le plus rapidement possible, des manifestations sans contraintes. Pour le moment, restons mobilisés, avec la bienveillance qui doit nous animer.

Restons prudents et vigilants.

Bonne lecture à toutes et à tous

François Gernigon  
maire de Verrières  
en Anjou

Geneviève Stall,  
maire délégué  
de Saint Sylvain  
d'Anjou

Jean-Pierre Mignot,  
maire délégué  
de Pellouailles les  
Vignes

# Présentation du dispositif « Ma procuration »

**Pour les doubles scrutins des élections départementales et régionales des dimanches 13 et 20 juin 2021, une procédure partiellement dématérialisée pour l'établissement des procurations est en place depuis le 6 avril.**



**S**i vous ne pouvez pas vous déplacer pour aller voter, pensez à la procuration. Une nouvelle procédure partiellement dématérialisée, et intitulée Maprocuration est maintenant possible. Elle est complémentaire de la procédure papier d'établissement des procurations de vote, qui demeure pour les électeurs ne pouvant ou ne souhaitant pas utiliser la voix numérique.

Cette télé-procédure permettra de diminuer le temps nécessaire à l'établissement des procurations de vote pour l'ensemble des acteurs de la chaîne :

- Les électeurs, qui pourront désormais faire leur demande de procuration en ligne depuis leur smartphone ou leur ordinateur ;
- Les policiers et gendarmes habilités, devant lesquels les électeurs devront toujours se présenter pour limiter les risques de fraude mais dont le temps consacré à l'établissement des procurations sera considérablement réduit ;
- Les communes, dont le traitement des procurations sera dématérialisé et simplifié.

## Le dispositif fonctionne en 3 temps :

**1** – L'électeur mandant saisit en ligne, sur [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr), sa demande de procuration après s'être authentifié via FranceConnect ; la validation par le mandant de sa demande en ligne déclenche l'envoi à son attention d'un courriel avec une référence de dossier à 6 caractères.

**2** – Le mandant se rend ensuite dans n'importe quel commissariat de police ou brigade de gendarmerie avec sa référence de dossier et une pièce d'identité. L'officier de police judiciaire (OPJ) ou l'assistant de police judiciaire (APJ) habilité par le juge, saisit la référence dans un portail numérique dédié et sécurisé. L'identité de l'électeur mandant apparaît à l'écran, l'OPJ / APJ la contrôle au regard de la pièce d'identité présentée. La validation sur le portail par l'OPJ / APJ déclenche la transmission instantanée et entièrement dématérialisée de la procuration vers la commune d'inscription du mandant ;

**3** – Le maire, ou le service à qui il a donné délégation, se connecte sur le portail Internet dédié. Il procède aux contrôles habituels (inscription du mandant et du mandataire dans sa commune, respect du plafond de procurations détenues par le mandataire) avant de valider ou d'invalider la procuration. Le mandant reçoit un message sur la suite donnée par la mairie à sa demande.



## Élections départementales et régionales

Les élections départementales et régionales auront lieu dimanches 13 et 20 juin prochains sur les nouveaux bureaux de vote de la commune : les bureaux 1 à 5 au relais culturel de Saint Sylvain d'Anjou et les bureaux 6 à 8 au Carré des Arts de Pellouailles les Vignes.

Pour y participer, vous devez être inscrits sur les listes électorales avant le 7 mai 2021. L'inscription peut se faire en vous rendant à la mairie, muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, ou sur [service-public.fr](http://service-public.fr), site sur lequel vous pouvez vérifier l'adresse de votre bureau de vote.

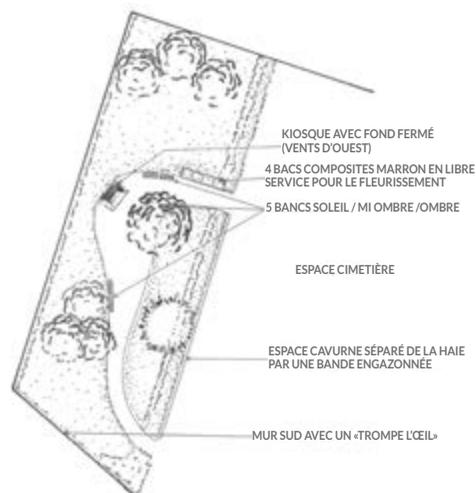
## Aménagement paysager du cimetière de Pellouailles-les-Vignes

Les travaux d'aménagement du cimetière de Pellouailles ont débuté. Ils vont permettre d'avoir un lieu de recueillement pour les familles. Un beau projet, en cours d'achèvement, réalisé par les services de la commune. Un investissement rendu possible grâce à la création de la commune nouvelle de Verrières en Anjou qui permet d'œuvrer pour le bien-être de tous les Verrois.

Un agrandissement du cimetière, au regard de la loi, n'était pas possible. Aussi, la sous-commission a validé un aménagement paysager. Un kiosque, en structure bois, bénéficiera d'un fond fermé, afin d'abriter les gens des vents et des pluies d'ouest. Ses poteaux seront habillés d'un treillis pouvant soutenir des plantes grimpantes. Fixé sur une surface minéralisée, enrobé ou dalle béton, ce kiosque permettra aux familles de recevoir les condoléances.

En ce qui concerne le mobilier urbain, il y aura cinq bancs pour accueillir les visiteurs dans l'espace de recueillement. Ils seront disposés de chaque côté du kiosque. Deux corbeilles à papiers complèteront cet aménagement. Quatre bacs, en matériaux composites ou recyclables, seront disposés le long de l'allée. Chaque bac accueillera des fleurs, vivaces, annuelles ou bulbes de quatre couleurs différentes, jaune, rose, bleu et blanc, mises à disposition des visiteurs pour aller fleurir les tombes de leurs défunts. Sur le mur intérieur côté sud, un enduit maçonné sera réalisé avec un effet en trompe l'œil. Des arceaux et un grillage permettront de faire pousser des clématites persistantes et des caduques, afin d'avoir une floraison étalée dans le temps. L'ancienne clôture nord, en plaque de béton, et la haie seront supprimées et remplacées.

L'allée sera minéralisée, si possible en enrobé pour l'accessibilité afin de permettre aux personnes âgées, en fauteuil ou en déambulateurs, de l'emprunter par tous temps. L'espace déchets sera placé de telle manière à ne pas gêner le recueillement des familles. Cet aménagement bénéficiera d'un entretien régulier. L'espace engazonné, situé de part et d'autre de la haie jouxtant les cavurnes sera tondu, ainsi que la bande située le long de la haie. De l'autre côté, le bord de l'allée sera tondu d'une largeur de plateau de coupe d'une grosse tondeuse, le reste de l'espace sera broyé deux ou trois fois par an afin que la gestion différenciée soit aussi appliquée dans cet espace.



Croquis du futur aménagement et son emplacement après le début des travaux



### EN BREF

#### Fermeture exceptionnelle de la mairie

La mairie déléguée de Saint Sylvain d'Anjou sera fermée le jeudi 15 avril de 9h à 12h.

#### Ateliers broyage en déchèterie

Angers Loire Métropole organise un atelier de broyage des végétaux dans les déchèteries. Le broyat sera remis gratuitement et prioritairement aux personnes apportant des tailles de végétaux.

10h à 12h et de 14h à 16h - Déchèterie du Petit Guichard

Infos : [dechets@angersloiremetropole.fr](mailto:dechets@angersloiremetropole.fr)

#### Mutuelle communale

Le Conseil d'administration du CCAS a conventionné avec trois mutuelles : AXA, Groupama et MCRN, pour que les Verrois puissent profiter de tarifs préférentiels. Ces trois mutuelles sont à votre disposition sur rendez-vous.

MCRN : Madame Le Couturier au 07 87 57 33 80

Groupama : Madame Arnaud au 02 41 33 55 70

AXA : Monsieur Hamelin au 06 64 24 24 97 ou

Monsieur Altuntas au 06 64 33 34 46

#### Recherche photos des crues

La commune est concernée par le risque inondation, en l'occurrence le débordement du Loir ; de petites portions de territoire agricole sont concernées, ainsi que quatre foyers et un restaurant. La crue de 1995 reste dans la mémoire des Verrois. Afin de conserver une trace de cet événement, la commune recherche des documents (photos, vidéos).

N'hésitez pas à contacter le service communication par courriel à : [communication@verrieres-anjou.fr](mailto:communication@verrieres-anjou.fr) ou à vous adresser à l'accueil des mairies.

DROIT

PLURIEL

# Agir handicap

**Vous êtes en situation de handicap ou aidant et vous avez un problème de droit ? Droit Pluriel, en partenariat avec le Conseil National des Barreaux, l'Ordre des Avocats de Paris et la Conférence des Bâtonniers vous répondent ! Une action portée par Anne Sarah Kertudo, venue à Verrières en novembre 2019 pour présenter son film documentaire «Anne Sarah K».**

La situation sanitaire dégrade les possibilités de rencontres et de déplacements. Pour ne pas perdre les liens, Droit Pluriel, qui est une association reconnue d'intérêt général œuvre pour une justice accessible à tous. Tous les citoyens signent des contrats, se marient, divorcent, portent plainte, travaillent, héritent... La rencontre entre les personnes handicapées et le droit est particulièrement éprouvante, quand elle n'est pas impossible. Tout se passe comme si leur présence n'avait jamais été sérieusement envisagée. La discrimination liée au handicap était en 2018 la première cause de saisine du Défenseur des droits. Depuis 2009, Droit Pluriel agit en faveur de l'accès au droit pour tous, en s'adressant à la fois aux justiciables et aux professionnels du droit pour faire changer les représentations de la société. Depuis 2017, Droit Pluriel est membre du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées. Cette assemblée sous l'égide du secrétariat d'État aux personnes handicapées est consultée pour toute question relative au handicap.

### Comment ça marche ?

- 1** - Précisez votre situation et votre question. Au choix : vous laissez un message téléphonique ou un mail. Si vous êtes sourds : vous laissez un message vidéo LSF. Vous nous indiquez une manière de vous recontacter.
  - 2** - Des juristes et avocats étudient votre situation.
  - 3** - Ils vous répondent par mail et peuvent vous proposer un rendez-vous pour une consultation téléphonique gratuite avec un avocat (30min maximum). Si vous êtes sourd, la consultation se fera en LSF.
- Infos : [agir@droitpluriel.fr](mailto:agir@droitpluriel.fr) / 09 80 80 01 49 / [messagerie LSF pour les sourds](#)**

## Le violentomètre, un outil pour mesurer la violence dans un couple

**Le violentomètre : un outil simple et utile pour «mesurer» si sa relation amoureuse est basée sur le consentement et ne comporte pas de violences.**

À la demande du Conseil Régional d'Île-de-France, le Centre Hubertine Auclert a adapté cet outil de sensibilisation conçu fin 2018 par les Observatoires des violences faites aux femmes de Seine-Saint-Denis et de Paris, l'association En Avant Toute(s) et la Mairie de Paris.

L'objectif ? Sensibiliser les jeunes femmes aux violences conjugales à travers une diffusion massive de l'outil lors d'événements (comme Solidays) et dans les lycées franciliens. Cet outil vient compléter la campagne #TuMaimesTumeRespectes, lancée par le

Centre en novembre 2017, pour prévenir les différentes situations de violences vécues principalement par les jeunes femmes. Il a également pour objectif d'inciter filles et garçons à refuser leur banalisation ! Présenté sous forme de règle, le violentomètre rappelle ainsi ce qui relève ou non des violences à travers une gradation colorée : vert « Profite », orange « Vigilance, dis stop ! » et rouge « Protège-toi, demande de l'aide »





**VERRIERES**  
*en Anjou*

**Vous êtes une entreprise  
située à Verrières en Anjou  
et vous souhaitez faire de la  
publicité, contactez le service  
communication à l'adresse :**

**communication@verrieres-anjou.fr**



**Stéphane BOUDET**

*Avocat à la Cour*  
Barreau d'Angers

**Tél. 02 41 76 25 44**  
Fax. 09 70 61 55 78

stephaneboudet.avocat@orange.fr  
06 64 81 74 16  
Place de la mairie  
St Sylvain d'Anjou (49480)

Contentieux et Conseils

**Horaires d'ouverture**

**Lundi au vendredi**  
9h / 19h

**Samedi**  
8h / 16h

**NON STOP LE MIDI**

Mon coiffeur



Impasse Saint Anne  
(Place de la mairie)  
VERRIERES EN ANJOU  
02 41 76 88 90

PRENEZ RDV DIRECTEMENT SUR :  
[www.moncoiffeur-saintsylvain.fr](http://www.moncoiffeur-saintsylvain.fr)  
Facebook "mon coiffeur saint sylvain"

**-4€** FORFAIT COUPE HOMME  
**-5€** FORFAIT COUPE FEMME  
**-7€** FORFAIT COULEUR COUPE BRUSHING  
**-10€** BALAYAGE COUPE BRUSHING

Valable une seule fois  
sur remise de ce flyer

**NOUVEAU !  
OUVERT  
LUNDI MATIN**



**02 41 34 8000**  
contact@adg-49.fr

**Entretien et dépannage**

- ♦ Chaudières et chauffe-eaux gaz
- ♦ VMC électrique et gaz
- ♦ Panneaux solaires
- ♦ Pompes à chaleur
- ♦ Ramonage des conduits de fumée

**Thermographie infrarouge**

- ♦ Etanchéité et défauts d'isolation
- ♦ Visualisation des planchers chauffants
- ♦ Embouage des radiateurs



Z.A Pôle 49 - 31 bis, boulevard de la  
Chanterie - 49480 St Sylvain d'Anjou





# Max Guittard, le compagnon

**Max Guittard a pris part aux premiers pas de l'expansion économique sur Saint-Sylvain. C'est là, avec cinq autres compagnons, qu'il participe à la création de la société « Aux métiers du bâtiment », la première entreprise industrielle de la commune en 1962. Encore aujourd'hui, il garde le compagnonnage chevillé au corps.**

Quand il vous reçoit, la première chose qui frappe chez Max Guittard, c'est son accent chantant qui fleurit bon l'Occitanie, son pays natal, il est né à Pampelonne à côté d'Albi. Il a embrassé le compagnonnage à son retour de la guerre d'Algérie en 1956. « *J'étais apprenti menuisier, je cherchais du travail mais ce n'était pas une période très porteuse* ». Le voilà parti pour le tour de France, de Toulouse à Nantes, en passant par Marseille, Lyon, Strasbourg, où il est reçu compagnon, Reims et... Angers bien sûr. Sans oublier l'Angleterre, pour découvrir une autre façon de travailler et une nouvelle culture.

Il revient sur Angers en 1960, et il rencontre sa femme. Il s'installera à Saint Sylvain en 1970. Entre temps, il est devenu responsable de l'activité menuiserie de la première entreprise industrielle de la commune, « Aux métiers du bâtiment ». Il vit cette aventure aux côtés de cinq autres compagnons, trois maçons, un tailleur de pierre et un charpentier dont André Delibes, qui deviendra maire de la commune. Il se souvient que cette implantation n'a pas été évidente à accepter pour le Conseil municipal de l'époque. « *Saint Sylvain était un bourg rural, et l'arrivée d'une entreprise impliquait l'arrivée de nouvelles familles, la mise à disposition de terres agricoles et la création d'un lotissement, alors qu'il n'y avait pratiquement que des fermes. Notre arrivée bouleversait la vie rurale de Saint Sylvain* ». Une acceptation facilitée par Lucien Lecoq, le maréchal ferrant, ami d'André Delibes et Conseiller municipal.

80 personnes travaillaient dans l'entreprise en 1962, ils seront plus de 300 en 1975. « *Nous nous sommes implantés au bon moment, car dans les années 70, l'agriculture s'est motorisée, il n'y avait plus de chevaux et les ouvriers agricoles étaient disponibles pour venir travailler chez nous* ». Un emploi à proximité de leur domicile qui leur permet de poursuivre l'exploitation de leur lopin de terre, tout le monde est gagnant !

Le rayonnement et le savoir-faire de la société font le reste, des compagnons s'installent en périphérie sur la commune. « *André Delibes a eu la présence d'esprit de créer des ateliers loués à ceux qui souhaitaient s'installer. Il a été le précurseur des pépinières d'entreprises de qualité* ». Une qualité toujours reconnue aujourd'hui.

À la retraite, Max Guittard décide de s'investir davantage dans la vie de sa commune. Il participe, pendant deux mandats, au Conseil des seniors, mis en place par sa fille jeune conseillère municipale et devient secrétaire, puis président de l'UNC (Union Nationale du Combattant) pendant une quinzaine d'années. Il cèdera sa place à Michel Brulé, encore président aujourd'hui... et ancien compagnon ayant participé, lui aussi, à l'aventure « Aux métiers du bâtiment ».

Max reste très attaché à sa ville, « *ce village qui a gardé sa façon de vivre à la campagne, tout en étant à côté d'Angers. L'autoroute et la coupure verte nous ont protégés et nous ne sommes pas devenus un village dortoir* ».

Côté loisirs, il a profité de la retraite pour retrouver le plaisir de travailler le bois dans son grenier aménagé en atelier. « *J'ai passé ma vie professionnelle à faire de l'administratif de la section menuiserie et je m'étais promis de retircoter le bois à la retraite parce que cela m'a manqué* ».

## LE QUESTIONNAIRE DE PROUST REVISITÉ DE MAX

**Ma couleur préférée :** le vert

**Mon chiffre fétiche :** le 7

**Mon rêve :** continuer à profiter du bien vivre à Verrières et retourner en Occitanie

**Ma chanson du moment :** la variété française en général et Beethoven, avec 4 notes, il a fait une symphonie, la 5<sup>e</sup>

**Mon objet indispensable :** Ma canne de marche

**L'endroit où j'aimerais vivre :** Saint Sylvain

# Budget 2021 : un budget maîtrisé

## > Comprendre le budget municipal

Le budget 2021 a été voté le 23 mars dernier. Ce vote constitue l'acte politique majeur de la vie de la commune.



### Qu'est-ce que le budget ?

Le budget est l'acte qui évalue les recettes et autorise les dépenses de la commune pour une année civile. Il est le reflet des actions et projets décidés par le Conseil municipal.



### Qui prépare le budget ?

Le Maire a la responsabilité de la préparation budgétaire qu'il réalise en collaboration avec les élus, les services municipaux et plus particulièrement la direction financière.



### Qui vote le budget ?

Le budget est voté par le Conseil municipal.



### De quoi se compose le budget ?

Il est divisé en deux parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement :

#### - 1) La section de fonctionnement :

Elle enregistre les recettes fiscales, les dotations et participations de l'État ainsi que les recettes d'exploitation des services (accueils de loisirs, restauration scolaire, locations de salles...). Elle est également constituée des dépenses nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux (charges à caractère général, charges de personnel...) et à la mise en œuvre des actions décidées par les élus. Y figure aussi le remboursement des intérêts des emprunts.

#### - 2) La section d'investissement :

Les recettes proviennent essentiellement des emprunts, de subventions spécifiques de l'État et de l'autofinancement dégagé au niveau de la section de fonctionnement (épargne). Elle regroupe essentiellement les opérations d'équipement d'envergure ayant pour objet d'augmenter la valeur du patrimoine de la commune et d'améliorer la qualité des équipements municipaux, voire d'en créer de nouveaux. Le remboursement du capital de la dette y figure également.



### Qui contrôle l'exécution budgétaire ?

L'État exerce un contrôle sur les dépenses et recettes par l'intermédiaire du Trésor public, du Préfet et de la Chambre régionale des comptes. Ces contrôles ne portent que sur la légalité et la régularité des dépenses et des recettes et non sur leur opportunité.



### Pourquoi voter des budgets annexes ?

En matière d'aménagement, ils permettent d'isoler et de suivre scrupuleusement les recettes et les dépenses spécifiques aux investissements votés par le Conseil municipal. Trois budgets annexes ont été ouverts et votés à Verrières : Chêne Vert, Centre bourg Dolantines et la troisième salle de sports.

### LES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS DEPUIS LA CRÉATION DE VERRIÈRES

	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL
Investissements réalisés hors voirie ALM	1 847 797 €	1 061 849 €	1 750 625 €	2 326 474 €	2 505 494 €	9 492 239 €
Subventions reçues	359 560 €	667 850 €	165 122 €	150 970 €	131 196 €	1 474 698 €
Emprunts	0 €	0 €	0 €	650 000 €	1 318 000 €	1 968 000 €
Autofinancement et ressources propres	1 488 237 €	393 999 €	1 585 503 €	1 525 504 €	1 056 298 €	6 049 541 €

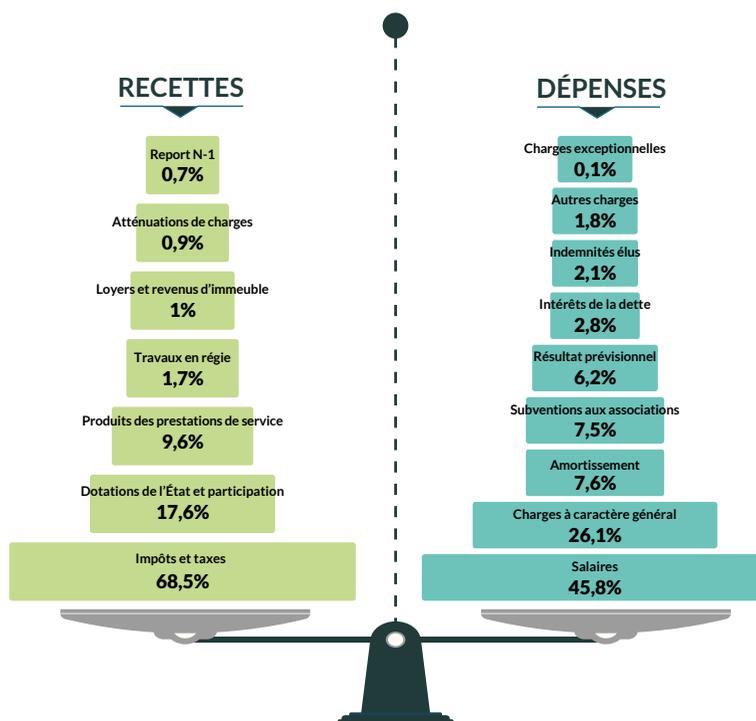
# et prudent



## > Un budget de fonctionnement maîtrisé

Les grands équilibres de la section fonctionnement :

**8 041 168 €**



**UN BUDGET QUI RÉPOND À 5 OBJECTIFS :**

PAS DE HAUSSE D'IMPÔTS

MAINTIEN DES SERVICES AUX HABITANTS

MAINTIEN DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

POURSUITE D'UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS ET DE RÉNOVATIONS AMBITIEUX

POURSUITE DES PROJETS STRUCTURANTS ET INNOVANTS POUR L'AVENIR

**INFO +**

Budget annexe Chêne Vert  
**15 610 €**

Budget annexe centre Dolantines  
**23 558 €**

Budget annexe salle de sport  
**67 180 €**

Budget CCAS et village des Chênes  
**322 838 €**

Budget Résidence autonomie les Blés d'Or  
**1 465 231 €**



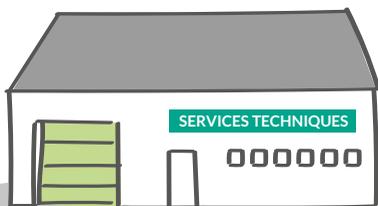
# Un budget au service

Retrouvez la répartition des principales dépenses du budget 2021, intégrant pour chaque domaine les dépenses de fonctionnement et d'investissement, ainsi que pour les budgets du CCAS, de la résidence autonomie des Blés d'Or et les budgets annexes Centre bourg/ Dolantines et salle de sports.

## ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES BÂTIMENTS

**1 969 790 €**

Achat matériel, travaux en régie et travaux à l'école maternelle du Tertre, travaux d'extension réhabilitation du groupe scolaire Jean de la Fontaine et du futur centre technique municipal...



## CULTURE

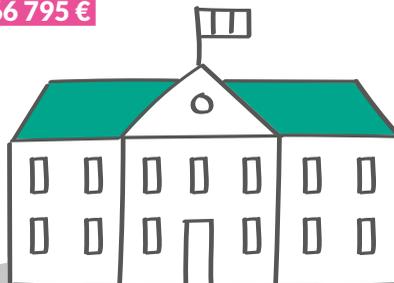
**232 009 €**

Programmation culturelle au Carré des Arts, à la bibliothèque Maison Rouge et au Château à motte, achat de mobiliers, de fournitures et de matériel de sonorisation...



## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**566 795 €**



## URBANISME

**580 294 €**

Acquisitions foncières



## TEMPS DE L'ENFANT

**1 142 929 €**

Achat de matériel pour les écoles, de la participation de la commune aux activités scolaires et périscolaires, les TAP, la restauration scolaire, les fournitures et l'entretien des locaux.

## MÉCANIQUE

**178 077 €**

Entretien et renouvellement du parc automobile de la commune



## ANGERS LOIRE MÉTROPOLE VOIRIE

**1 513 886 €**

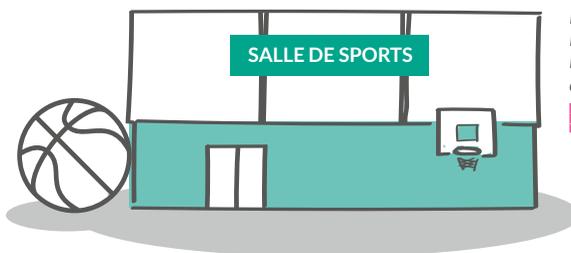
## VOIRIE

**161 239 €**



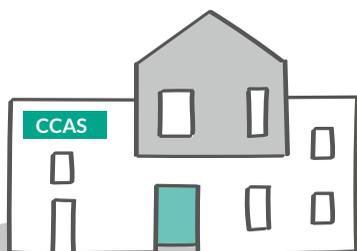
## OPÉRATIONS FINANCIÈRES

**3 005 468 €**



Les travaux de la troisième salle de sports bénéficient d'un budget annexe de

**3 082 180 €**



## CCAS - VILLAGE DES CHÊNES

**392 838 €**

Action générale de prévention et de développement social sur le territoire communal

## SPORT / VIE ASSOCIATIVE

**181 757 €**

Achat matériel et fournitures, subventions aux associations, travaux sur les équipements sportifs au Campus et au boulodrome de Pellouailles les Vignes...

# des Verrois

## PAYSAGE, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

**254 477 €**

Entretien et création d'espaces verts et des aires de jeux, achats des produits, matériels et fournitures (gazon, paillage, fleurissement, sapins, engrais...), achat des arbres pour les plantations forêt des enfants et forêt participative.



## SYSTÈMES D'INFORMATION

**230 422 €**

Contrats de maintenance, achats de logiciels, d'un nouveau serveur, de matériel informatique et de copieurs pour les bâtiments municipaux.



Les travaux du centre bourg / Dolantines ont un budget annexe de

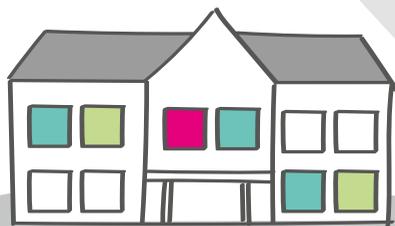
**731 358 €**



## PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

**429 530 €**

Achats de masques et de gel, démarrage des travaux concernant la vidéoprotection et installation de 3 défibrillateurs.



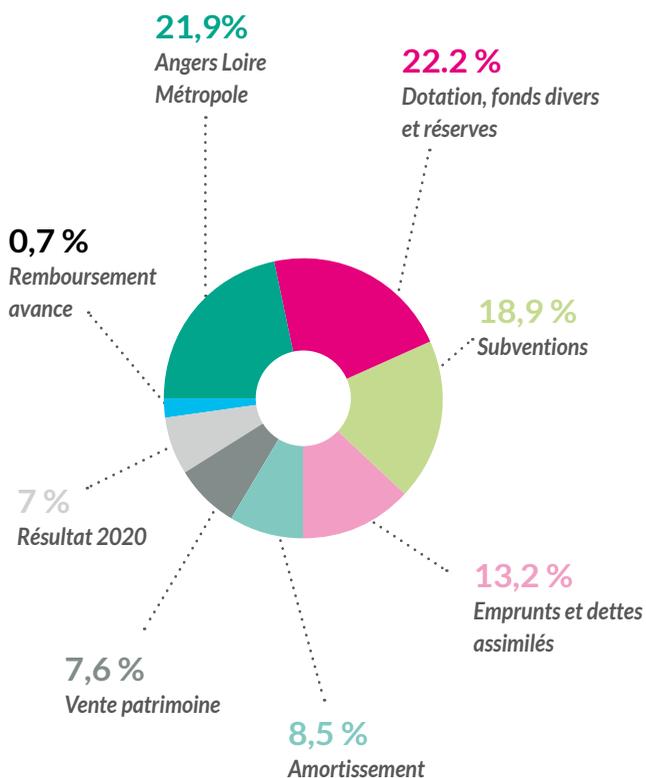
## RÉSIDENCE AUTONOMIE LES BLÉS D'OR

**1 540 119 €**

## Des investissements qui se poursuivent

### Les grands équilibres de la section investissement :

**114 110 €**



### INFO +

Budget annexe centre Dolantines  
**707 800 €**

Budget annexe salle de sport  
**3 015 000 €**

Budget CCAS et village des Chênes  
**70 000 €**

Budget Résidence autonomie les Blés d'Or  
**74 888 €**

## INFO +

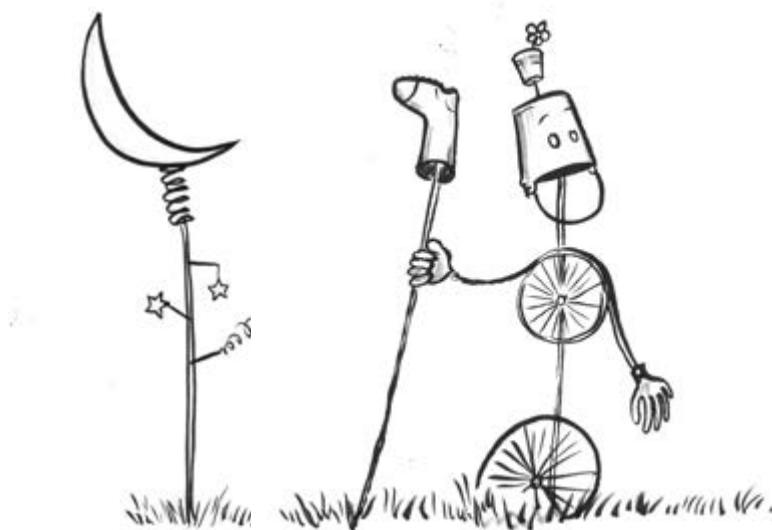
**Verrières au printemps se prépare**

Le concours d'épouvantail s'intègre dans le programme de Verrières au printemps. Cette grande manifestation verroise est, pour le moment, prévue samedi 5 et dimanche 6 juin. Les services municipaux travaillent à vous concocter un programme festif. Un programme et une manifestation susceptibles d'être modifiés en fonction des conditions sanitaires et des prochaines restrictions qui pourraient être annoncées. Maintenu, reporté ou annulé, toutes les options sont étudiées pour cet événement majeur, et attendu, de la vie verroise. Le concours d'épouvantail sera maintenu, alors n'hésitez pas à participer.

**À la découverte du cinéma d'animation**

Les parcours scolaires, initiés par la bibliothèque Maison Rouge et le service culturel se poursuivent. Le troisième parcours, autour du cinéma d'animation, concerne 10 classes. Après une séance animée par les bibliothécaires sur la découverte du cinéma d'animation et ses différentes « machines », une deuxième séance consistait au visionnage de courts métrages qui montrent différentes techniques d'animation. Le Carré des Arts a ouvert ses portes aux élèves pour le troisième rendez-vous de ce parcours. La Compagnie Six monstres, par l'intermédiaire de Simon Astié et Niels Behning, a proposé un atelier pour expérimenter les techniques de bruitage d'un film et créer les sons d'un court métrage d'animation..

# Le premier grand concours d'épouvantail de Verrières



**Venez nombreuses et nombreux, entre ami(es), ou en famille, seul(e) ou accompagné(e) Fabriquer des épouvantails à faire fuir les oiseaux. Sans doute mais pas que !**

Pourquoi ne pas construire aussi des épouvantails à éloigner les petits soucis, et les gros ennuis, passés ou à venir !

**Où :** au parc André Delibes.

**Quand :** Samedi 5 juin.

**Comment :** sur un bâton assez long, lancez-vous dans la construction !

**Et en bonus :** Si vous vous demandez comment fabriquer un épouvantail, ou si vous avez des astuces à partager avec tout le monde, soyez les bienvenus à la bibliothèque Maison rouge, Philippe Rodriguez sera présent et disponible pour vous :

- du mardi 20 au vendredi 23 avril entre 15h et 19h ;
- samedis 24 avril et 22 mai entre 9h et midi.

**Infos :** 02 41 76 34 50

(Petit) règlement disponible sur [verrieresenanjou.fr](http://verrieresenanjou.fr), en mairies et à la bibliothèque Maison rouge

Depuis 1998, **Une maison sur deux construite**  
par Le Pavillon Angevin  
**est une recommandation d'un client**



Venez consulter notre fichier terrains à bâtir et la satisfaction de nos clients sur notre site internet

**[www.pavillon-angevin.com](http://www.pavillon-angevin.com)**



La Haie Joulain - St Sylvain d'Anjou

**VERRIÈRES EN ANJOU**

**02 41 18 28 88**

[contact@pavillon-angevin.com](mailto:contact@pavillon-angevin.com)



*Constructeur de  
maisons individuelles  
depuis 1998*

**Une famille à l'écoute des familles, depuis 1986.**



24h/24  
7j/7

**Nouvelle agence  
à St Sylvain d'Anjou  
Verrières en Anjou**

Contrats  
obsèques

**POMPES FUNÈBRES**

Organisation complète des funérailles  
Chambres funéraires  
Crémation

**MARBRERIE**

Créations sur mesures  
Caveaux - Monuments  
Gravures



**02 41 05 89 27**

Stock constant  
d'environ 100  
monuments sur nos 3 sites.  
(Pose dans les 15 jours ouvrés sur les monuments exposés)

Chateaufort/Sarthe  
St Sylvain d'Anjou  
Tiercé

**St Sylvain d'Anjou - Verrières en Anjou**  
**[www.pompes-funebres-beaumont.fr](http://www.pompes-funebres-beaumont.fr)**

### Les dates du relais paroissial

*Si la situation sanitaire le permet et dans le respect des règles sanitaires*

Les dates des messes de la paroisse

Dimanche : messe à 10h30 à Saint-Sylvain

Messes du samedi soir, à 16h30 pendant la

durée du couvre-feu

- 10 avril à Écouflant
- 17 avril à Soucelles
- 24 avril au Plessis-Grammoire
- 1<sup>er</sup> mai à Pellouailles

Permanences au centre paroissial Saint

François, place de l'Église à Saint Sylvain :

- jeudis et samedis de 9h30 à 12h
- Permanence du Père Emmanuel Bouchaud, les 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> samedis de chaque mois, de 9h à 11h au secrétariat de la paroisse.

Contact : 02 41 76 70 97

mail : [stfrancoisportesdangers@diocese49.org](mailto:stfrancoisportesdangers@diocese49.org)

Infos : [saintfrancoisportesdangers.org](http://saintfrancoisportesdangers.org)



### Un label excellence pour l'ASSSA Football

C'est officiel... l'AS Saint Sylvain d'Anjou football obtient le Label Jeunes niveau « Excellence » pour la période 2021/2024 ! Une superbe nouvelle annoncée par le président de la Ligue de Football. Il y a presque 2 ans, il ne manquait quelques points au Club pour obtenir le 1<sup>er</sup> niveau de Label. Aujourd'hui, le chemin parcouru est très important... et un niveau « Excellence » atteint.

Un énorme travail a été réalisé. Tous les membres du club peuvent en être fiers. Dans le contexte actuel, c'est un formidable message positif ! Merci à tous ceux qui ont œuvré pour ce résultat, gage d'une reconnaissance des grandes orientations du projet d'un club de football. Il fallait répondre à de nombreux critères pour que la structure soit labellisée, identifiés selon quatre grands axes :

- Le projet associatif ;
- Le projet sportif ;
- Le projet éducatif ;
- Le projet de formation et d'encadrement.

Sur ces 4 projets il faut souligner que 3 étaient de niveau Elite, soit le plus haut niveau possible. Une saison où l'ASSSA football obtient le Label Argent pour le foot féminin et le Label Excellence pour le foot jeunes (de l'école de Foot aux U19), c'est un signal fort pour l'avenir.

Faire tout pour former dans la qualité et accompagner au mieux nos jeunes, reste la priorité du club.

Demain, tout cet investissement portera le club vers le niveau qu'il mérite, du foot féminin jusqu'aux seniors en passant par l'école de foot, sans oublier les vétérans et les loisirs.

**Allez l'ASSSA !**



### Le sport continue à Loir BC

Malgré la suspension des compétitions sportives et l'interdiction d'accès aux salles de sport, lié au contexte sanitaire, le club de Loir BC adapte son activité pour permettre à tous de continuer à faire du sport. Depuis les vacances de février, les entraînements en extérieur ont repris pour tous les groupes basket, multisports et sport-santé, encadrés par Ludovic et Antoine ! Des vidéos « ateliers techniques », réalisées par Ludovic, pour permettre de faire du sport à la maison, en individuel ou en famille, sont disponibles sur le site internet [loirbc.fr](http://loirbc.fr) et la page facebook.

Sur le plan extra-sportif, le staff continue de proposer différentes animations. Une seconde vente de gâteaux « Bijou » a été proposée courant mars et une vente de saucissons est prévue pour l'arrivée des beaux jours, donc n'hésitez pas à partager avec vos familles et vos proches. Le club attend impatiemment la reprise des entraînements en intérieur et des compétitions sportives. Au moment de la mise sous presse, les autorisations ministérielles et les décisions de la fédération s'orientent vers une reprise en fin de saison sans donner de dates précises. Les dirigeants du club gardent un grand espoir d'entendre rebondir les ballons, les coups de sifflets et les encouragements des supporters dans les salles cette saison !

**Allez LoirBC!**

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter, Gaëtan et Yoann, par mail à [president.loirbc@live.fr](mailto:president.loirbc@live.fr) et sur [loirbc.fr](http://loirbc.fr)



### L'actu de l'ASSSA Tennis

Avec le soutien des équipes municipales, l'ASSSA Tennis et ses deux entraîneurs ont organisé des stages gratuits durant les vacances de février / mars, à destination des jeunes et des adultes, avec un protocole sanitaire strict. Des séances gratuites afin de compenser partiellement les cours qui n'ont pas pu avoir lieu du fait de l'interdiction d'utiliser la salle des Joutes durant la crise sanitaire. Les joueurs ont ainsi pu reprendre la pratique du sport qu'ils affectionnent et retrouver le bonheur de pouvoir jouer ensemble au tennis. Moments d'autant plus agréables que le soleil fut souvent de la partie !

L'arrivée des beaux jours est également l'occasion de reprendre les cours en extérieur, et d'organiser des rencontres sportives en simple, afin de permettre aux joueurs du club engagés dans les championnats régionaux et départementaux de retrouver le goût de la compétition, pour être prêts à porter de nouveau haut les couleurs de Verrières en Anjou, dès que les compétitions officielles reprendront !

Durant ces stages, il a été possible de valider la qualité des courts inaugurés en septembre 2019. Leur bonne conception permet de pouvoir les utiliser très tôt dans la saison. Chacun peut d'ailleurs les réserver en passant par le site de la mairie.

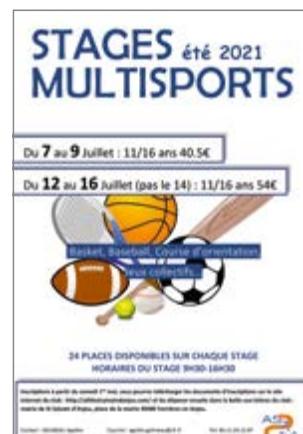


### Le tournoi 3\*3 de l'ASSSA Volley

Rendez-vous jeudi 13 mai pour participer au tournoi 3\*3 de l'ASSSA Volley. Trois tournois, féminin, masculin et jeunes de moins de 15 ans seront proposés sur le stade rue Henriette Brault.

Pour le plaisir de jouer sur l'herbe.

Infos : [lotarc49@yahoo.fr](mailto:lotarc49@yahoo.fr)



### Stage multisports été 2021 de l'ASSSA Athlé

Le club de l'ASSSA Athlé propose des stages cet été, réservés aux 11/16 ans. Les inscriptions débutent samedi 1<sup>er</sup> mai. Vous pourrez télécharger les documents d'inscriptions sur [athlestsylvaindanjou.com](http://athlestsylvaindanjou.com).

Infos : [agathe.gelineau@sfr.fr](mailto:agathe.gelineau@sfr.fr) / 06.11.24.12.87

## Club de l'emploi 18 janvier au 19 février, bilan... métamorphose des participants !



Vendredi 19 février, c'était l'heure du bilan. Après 5 semaines, à raison de 4 jours par semaine, de travail de groupe, de recherches, de formation, les participants au « Club de l'emploi » sont fin prêts à l'embauche... mais certains ne sont pas là ! Et pour cause, ils ont déjà retrouvé un emploi. C'est dire le dynamisme de ces ateliers qui redonnent la confiance et l'énergie nécessaires pour être à nouveau opérationnel. Cette démarche, était organisée par ALDEV (Joan Dacosse) et animée, en partie, par l'INFREP (Vanessa Ploquin), avec des interventions ponctuelles (en présentiel ou en visio) de membres de

AGE (groupement d'employeurs), du club FACE, de consultants indépendants et d'Olivier Vignerond (Aldev), notre développeur économique.

Oui, il fallait voir leur visage au début et la mine qu'ils arborent aujourd'hui. Que s'est-il passé ?

Tout d'abord, cette opération, qui rassemble des personnes aux parcours différents, vise avant tout un apprentissage par l'action et la dynamique de groupe : jeux de rôle, vidéo, mise en action en situation réelle, création d'une carte de visite, démarches pro-actives en direction des entreprises, préparation à l'entretien... Finalement, tout le monde a joué le jeu et les inquiétudes se sont rapidement évaporées.

Mais ce sont les participants, Charlène, Brigitte, Adam, Nicolas, Mélissa, Nadine... qui en parlent le mieux :

- Très bonne ambiance de rigolade... parfois des pleurs, des doutes... mais le groupe est un carburant car voir les autres faire des démarches pousse à en faire... l'entraide, la confiance s'installent rapidement... aide au développement du réseau...
- Bon suivi individuel par l'équipe pédagogique, bienveillance, réactivité.
- Excellente organisation, bonne connexion internet, plusieurs salles pour s'isoler... la commune de Verrières a bien fait les choses.
- Globalement, cela nous apporte plus de

*confiance, plus de vocabulaire pour les entretiens... permet de prendre conscience de certains fonctionnements comme les réseaux sociaux et renouvelle nos habitudes de recherche d'emploi.*

Cerise sur le gâteau, 6 des 11 participants du départ ont retrouvé une activité avant la fin du club (CDD, mission d'intérim, contrat de professionnalisation, réussite aux tests écrits (Vuitton)).

Et après ? Les participants ne sont pas lâchés, un suivi est assuré dans le mois qui suit ou dans les 3 mois pour ceux qui sont toujours en recherche.

Déception toutefois ! A ce club, aucun des 355 demandeurs d'emploi (cat A) de Verrières ne s'est manifesté pour y participer ! A quoi bon toutes ces démarches : articles dans la presse, le bulletin municipal (FOVeA) ou bien les affiches, flyers chez les commerçants... et les sollicitations de Pôle emploi !!!

Demandeurs d'emploi, ne restez pas seuls, adhérez à ces actions emplois... Il n'est pas trop tard, d'autres clubs ou ateliers sont ou seront programmés.

**Consultez régulièrement :**  
<https://www.angers-developpement.com/toujours-plus-de-services-avec-angers-tageemploi/>  
 ou bien <https://angers.tageemploi.com/>  
**Infos : 02 41 21 19 60**



## Les ados de l'Espace Jeunesse en vacances studieuses... à la découverte des « métiers du commerce »

**Agitation inhabituelle dans la boulangerie « Au bon pain » de Philippe Duffay et dans le magasin « Centrakor » de Nicolas Taudon, ce vendredi 26 février au matin. Entamée le 23 octobre chez IWF, à l'initiative de la « commission vie économique », la « Découverte des métiers » se poursuit avec ceux du commerce.**

**E**ncadrée par Antoine Moreau et Gaia Dubois, animateurs de l'Espace Jeunesse, la quinzaine de jeunes collégiens a profité des vacances d'hiver pour découvrir les métiers du commerce verrois.

Après une première partie animée par Raoul Ravary d'ALDEV où ils ont pu échanger sur la typologie des différents métiers afférents au commerce, ils se sont scindés en deux groupes pour rendre visite au boulanger Philippe Duffay et à Nicolas Taudon, dirigeant du magasin Centrakor. Chaque commerce a été l'occasion de découvrir les différentes phases du métier et de mettre en pratique les informations reçues.



### La main à la pâte

Léonore a pu s'essayer au façonnage du pâton pour réaliser son propre pain, « On connaissait la boulangerie mais uniquement du côté comptoir... Là, on a pu voir tout ce qui se passe derrière et suivre toutes les étapes de la farine à la cuisson », et Ronan d'ajouter « Dimitri, le chef boulanger, nous a appris à réaliser une petite baguette... C'était très intéressant de toucher à la pâte, de la façonner, décorer avec des pépites de chocolat par exemple, et chacun a même pu repartir, après cuisson avec son propre pain ». « Cela permet de créer du lien avec la clientèle » se réjouit Philippe Duffay, « et peut-être susciter de nouvelles vocations chez les jeunes ».



### En tête de gondole

À Centrakor, Barbara, Pierre, Margot et Émilie ont présenté leurs différentes fonctions dans cette grande surface : de l'achat jusqu'à la vente, des stocks à la mise en rayons... jusqu'au passage en caisse. Les jeunes se sont aperçus de la grande variété des métiers proposés avec le vocabulaire approprié pour chacun. Louise s'est essayée à la mise en valeur de tel ou tel produit en rayon, à quelle hauteur, mais aussi en « tête de gondole ». « On a besoin des jeunes car on recrute régulièrement », explique Nicolas Taudon. « C'est important de leur faire découvrir cet environnement qui compte différents métiers ».

### Un quiz et des récompenses pour terminer

« Cette deuxième expérience inclusive aidera les jeunes, souvent démunis lors de leur recherche de stage », confie Pierre Huchon, adjoint à la vie économique. « La découverte sur site et les témoignages obtenus ont peut-être déclenché de futures vocations ou passions ou tout du moins l'envie d'en connaître un peu plus ». Cette matinée s'est achevée par un quiz pour vérifier les acquis de ces deux découvertes et chacun a pu repartir avec sa récompense. La prochaine « Découverte métiers » est programmée pour les congés de printemps. Elle concernera les « métiers du bâtiment ».

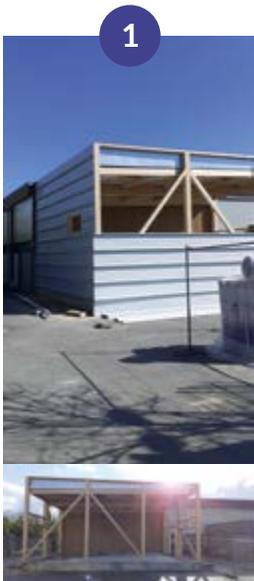
# Le tour des travaux

Du côté de la salle des Troubadours <sup>1</sup>, la charpente bac acier a été posée et l'agrandissement réalisé. Place maintenant à la pose du bardage.

À Pellouailles, des travaux de remplacement du plancher du chœur de l'église <sup>2</sup> ont été réalisés, abîmé par une infiltration d'eau.

Le pignon de la mairie de Saint-Sylvain <sup>3</sup> a été habillé par deux symboles républicains, la Marianne et la devise « Liberté, égalité, fraternité ».

Les travaux se poursuivent également rue Hélène Boucher <sup>4</sup>, pour la 3<sup>e</sup> salle de sports, quasiment hors d'eau.



Les anciens urinoirs, à gauche, et les nouveaux (à droite) installés à l'école maternelle Jean de la Fontaine.

## Le groupe scolaire Jean de la Fontaine

Pendant les vacances de février, une VMC simple flux a été installée dans chaque classe de l'école élémentaire Jean de la Fontaine, afin de permettre le renouvellement de l'air. La suite des travaux permettra de passer les gaines dans les plafonds, pour une mise en service dans les prochaines semaines. Du côté de l'école maternelle, les urinoirs ont été déposés et remplacés et un banc a été créé par les agents du service bâtiment.

## Du côté de la voirie, raccordements, nettoyages et remises en état se poursuivent

Depuis lundi 29 mars, des travaux de raccordement des eaux de pluie se déroulent chemin des Fousseaux chez tous les particuliers non raccordés. Des travaux qui devraient durer un mois et nécessiteront une fermeture de la voirie de 8h à 17h, sauf pour les riverains. Trois réunions publiques auront lieu courant avril, afin d'évoquer les futurs travaux de sécurisation et de reprise des trottoirs qui doivent débuter en mai. Ces réunions permettront d'aborder avec les riverains les accessibilités PMR et de définir les possibilités pour limiter vitesse et flux sur cet axe routier.

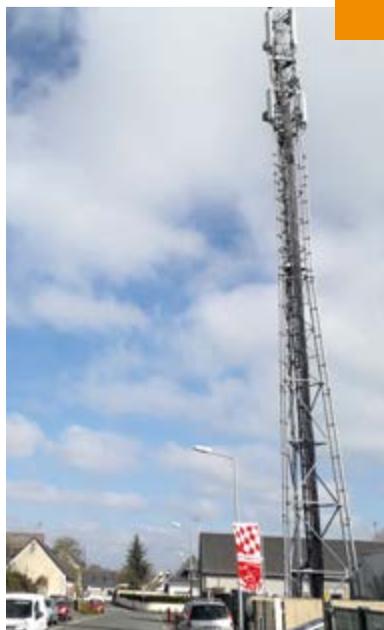
Dès début avril, le nettoyage des avaloirs du réseau d'eaux pluviales, sur l'ensemble du territoire de la commune va débuter, afin d'aspirer et d'enlever les déchets de voirie charriés par la pluie.

Les panneaux de signalisation de voirie et les panneaux directionnels vont également être nettoyés. Débutés en avril, ces travaux dureront 4 semaines et seront réalisés par les agents municipaux.



*Des travaux de raccordements vont débuter chemin des Fousseaux.*

### INFO +



## Orange effectue des travaux sur l'antenne relais

Orange va effectuer des travaux sur l'antenne relais située rue du Bicentenaire à Pellouailles les Vignes, afin de faciliter l'arrivée de la 5G. Des travaux qui risquent d'occasionner des brouillages dans la réception des chaînes de la TNT sur vos téléviseurs. En cas de brouillage de la réception TNT, quelques actions très simples vous seront demandées pour déclencher l'intervention visant à faire cesser le brouillage.

Dans un immeuble (réception TNT collective) : le téléspectateur alertera son syndic (ou se munira du numéro de syndic) qui prendra contact avec le centre d'appel de l'ANFR (Etablissement public de l'Etat) au 09 70 818 818 du lundi au vendredi de 8h à 19h (prix d'un appel local). Par internet: [recevoirlatnt.fr](http://recevoirlatnt.fr)

Dans une maison (réception TNT individuelle) : Le téléspectateur téléphonera à un centre d'appel dédié au 09 70 818 818 du lundi au vendredi de 8h à 19h (prix d'un appel local). Par internet: [recevoirlatnt.fr/](http://recevoirlatnt.fr/)

Un antenniste vous contacte, ou votre syndic pour une prise de rendez-vous. Une liste d'antennistes labellisés est établie par les opérateurs mobiles avant tout déploiement dans une zone géographique, par les opérateurs mobiles. L'antenniste réalisera un diagnostic du potentiel brouillage, pour déterminer si le dysfonctionnement provient d'une mauvaise réception de la TNT, d'un problème d'installation antenneaire ou si le brouillage est lié à la 4G (ou 5G), seul cas pris en charge par l'opérateur.



## Associations : entre doutes et espoirs



Commune et Associations sportives, par le biais des acteurs de terrains, s'engagent pour que le tissu associatif résiste à la crise sanitaire. Alors que 2020 aurait dû être une année de fête avec notamment le Championnat d'Europe de Football et les Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo, il n'en n'est rien. Une année marquée par le Coronavirus, un adversaire de taille pour lequel le combat n'est pas terminé et contre lequel bien des tactiques ont été adoptées. Premiers faits de jeux, en mars 2020, une allocution présidentielle suivie d'une intervention du Premier Ministre mettent la pratique du sport à mal. La pratique des activités physiques et associatives n'est plus permise. Les équipements sont fermés. Coronavirus : 1, Associations : 0 (1-0). Juin 2020, le réveil. La pratique associative sportive peut plus ou moins reprendre, certes dans des conditions particulières et pour lesquelles un travail de fond a été mené par les associations mais une lueur d'espoir est permise. Coronavirus : 1, Associations : 1 (1-1). Octobre 2020, des doutes. L'adversaire se faisait de plus en plus pressant, ce n'était qu'une question de temps. Les équipements doivent refermer leurs portes, les associations ne peuvent plus rien proposer. Coronavirus : 2, Associations : 1 (2-1).



Depuis cette période, c'est un yoyo perpétuel entre possibilités de reprise et mesures de restrictions. Même si les activités tournent au ralenti du fait de l'arrêt des compétitions et dans le pire des cas ne tournent plus du tout du fait de l'impossibilité de reprendre, il n'en n'est pas moins que les associations et par extension les dirigeants associatifs travaillent d'arrache-pied en étroite collaboration avec la commune pour trouver des solutions, proposer de nouvelles formes d'activités et maintenir le lien social avec les adhérents. Toutes et tous, nous sommes conscients que l'arrêt des activités et les contraintes liées à sa reprise quand cela est possible sont contraignantes mais les associations ont besoin de chacune et chacun d'entre nous pour survivre. Il est de coutume de dire dans le milieu sportif l'adage suivant : « seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ». Mais c'est une réalité de dire « qu'ensemble on va plus loin » tant les associations reposent sur des hommes et des femmes ayant un but commun. Être membre d'une association, c'est être acteur et non pas consommateur.



Alors oui, l'activité est mise à mal depuis maintenant bientôt un an. Oui, des licences dans les associations ont été prises sans pour autant que les adhérents puissent pratiquer. Cependant, les dirigeants associatifs ne cessent de mettre en place des actions pour maintenir le lien avec les licenciés. La gestion quotidienne d'une association, qui plus est en temps de crise, passe également par un investissement conséquent en temps à travers différentes tâches (subventions, sponsoring, planning, etc.). L'activité n'est plus mais les charges sont bien existantes. Les Fédérations ponctionnent, les charges restent présentes, les salariés doivent être rémunérés et cela ne peut se faire qu'avec le soutien financier que représente la prise de licences. C'est dans cette optique que la commune a maintenu sur 2020 ses subventions et qu'elle les renouvelle pour 2021.



**ENSEMBLE, allons plus loin. ENSEMBLE, gardons ce lien qui unit petits et grands autour d'une même passion. Vous avez besoin de nous et nous avons besoin de vous.**

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des groupes politiques constitués du Conseil municipal de Verrières en Anjou. Les textes publiés engagent l'unique responsabilité de leurs auteurs.

### Habitat senior : les solutions existent pour qui sait les chercher !

La majorité de nos anciens souhaitent rester le plus longtemps possible dans leur domicile et repousser ou éviter l'entrée en établissement spécialisé. D'ailleurs, l'État a mis en place des moyens humains, techniques et financiers à ces fins. Nous en parlerons dans un prochain article.

S'il faut soutenir au maximum ce choix personnel, il ne doit pas nous faire oublier que le vieillissement peut s'accompagner de contraintes nouvelles : solitude, baisse de revenus, perte d'autonomie, dépendance... Autant de facteurs qui influenceront sur la prise de décision finale.

Pour y répondre, de nouvelles formes d'habitat se développent, offrant à nos seniors des solutions alternatives au maintien à domicile, devenu parfois impossible, et à la maison de retraite ou l'EHPAD, trop souvent décriés. On parle alors de résidence autonomie, d'accueil familial ou encore d'habitat modulaire, communautaire, intergénérationnel ou non.

Il ne s'agit pas d'évoquer ici les résidences autonomie, encore appelées résidences services, au coût parfois élevé, ou l'accueil familial, au cadre chaleureux et sécurisant. En fait, les formes d'habitat groupé restent encore peu connues et méritent qu'on les présente.

Ces modèles en plein essor offrent de multiples variantes. **Forme communautaire** littéralement, chaque personne disposant de sa propre chambre, les autres espaces étant partagés, cuisine, salle de bain, laverie, salles de vie, etc. **Habitat partagé et solidaire**, comme l'association Habit'âge, née à Fontaine-Guérin en 2013, une solution participative améliorant l'hébergement des personnes âgées en milieu rural. Ou encore le concept de **béguinage**, où chacun dispose de son logement tout en profitant d'espaces et de services communs. Celui de Murs-Erigné est un exemple des possibilités offertes par ce type d'habitat solidaire et partagé (voir [www.vivre-en-beguinage.fr](http://www.vivre-en-beguinage.fr)).

Au moment où la majorité municipale étudie les aménagements de nos deux centres-bourgs, chacun d'entre vous peut faire part de ses attentes en la matière, donner son avis sur les projets à l'étude et contribuer ainsi à l'optimisation des solutions proposées pour l'accueil de nos aînés. Vous pouvez aussi participer à notre groupe de travail dédié à l'habitat senior en vous signalant sur notre site Facebook ou sur notre adresse mail [verrieres.ensemble.autrement@gmail.com](mailto:verrieres.ensemble.autrement@gmail.com).

Tous ensemble pour faire évoluer les mentalités et optimiser notre manière de vivre ensemble !





**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## DEDANS AVEC LES MIENS

#COVID19

(Zones avec restrictions sanitaires renforcées)

### VIE SOCIALE



Je ne reçois pas chez moi.  
Je ne me rends pas chez les autres.

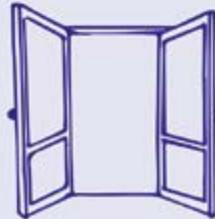
### TÉLÉTRAVAIL



Je télétravaille sauf impossibilité.

### AÉRATION

J'aère  
régulièrement  
mon logement.



### SORTIES



Je ne sors plus  
après 19h, sauf  
pour mon travail  
ou une urgence  
et avec une  
attestation.

## DEHORS EN CITOYEN

(Zones avec restrictions sanitaires renforcées)

### GESTES BARRIÈRES

Je porte le masque  
et je respecte les distances.



### REPAS

J'évite de  
manger ou de  
boire si je ne  
suis pas seul  
ou avec les  
personnes de  
mon foyer.



### MOTIF IMPÉRIEUX

Je ne quitte pas  
ma région ou mon  
département sauf  
motif impérieux  
ou professionnel,  
justifié par  
attestation.



### SORTIES



Je peux sortir jusqu'à 19h  
pour les motifs autorisés.

### DÉPLACEMENT



Au-delà  
de 10  
kilomètres,  
je dois avoir  
une attestation  
justifiant le  
motif de mon  
déplacement.

### VIE SOCIALE



Je peux retrouver des amis  
dehors, mais à 6 maximum  
et en respectant les gestes  
barrières.